



Orléans, le 4 septembre 2023

IA-IPR

Affaire suivie par :

Alain Murschel

Tél : 06 79 55 42 25

Mél : alain.murschel@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint Etienne

45043 Orléans cedex 1

Alain MURSCHEL

IA-IPR d'Arts plastiques

à

Mesdames, Messieurs les professeur(e)s d'arts plastiques
de l'académie d'Orléans-Tours

Lien [site arts plastiques](https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/arts_plastiques/) Orléans-Tours : https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/arts_plastiques/



Objet : Lettre de rentrée 2023, enseignement des arts plastiques.

Chèr(e)s professeur(e)s d'arts plastiques.

Nous voilà engagé sur la rentrée scolaire et je vous imagine plein d'allant pour embrasser cette nouvelle année !

Comme à l'accoutumée et par cette traditionnelle lettre de rentrée, j'ai plaisir à vous renouveler mon attachement et vous souhaiter, en mon nom et au nom de tous les professeur(e)s d'arts plastiques de l'académie d'Orléans-Tours, **la bienvenue** aux nouveaux collègues arrivé(e)s ; qu'ils et elles soient issu(e)s des mouvements, lauréat(e)s de concours, nouvellement recruté(e)s. Vous appartenez à un vivier d'environ 390 professeurs d'arts plastiques réparti académiquement comme suit : 84% de titulaires (dont 15% d'agrégés), 84% relevant de l'enseignement public, 16% de l'enseignement privé ; 16% de non-titulaires (9% dans le public, 6% dans le privé).

Cette rentrée s'articule autour de trois priorités nationales :

- *Élever le niveau des élèves,*
- *Bâtir une école des droits et des devoirs,*
- *Bâtir une école qui donne confiance et qui EMANCIPE.*

Je me réjouis de poursuivre avec vous nos projets disciplinaires : la concrétisation, par cette nouvelle édition 2022-2024, de notre dispositif académique **A pied d'œuvre-Biennale d'arts plastiques**, qui reluera (au sens de la thématique retenue « *En Lumière(s)* ») de plétore d'expositions sur cette année scolaire, l'expansion continue de **100^{TRÉ}-ART**, notre réseau académique de galeries d'établissements, la mise en place de nouvelles journées académiques départementales arts plastiques, dites les **JADAP**, ou encore l'accompagnement formatif renforcé mis en place auprès des **professeurs (nouvellement) contractuels** : deux parcours de formation leur sont dédiés. L'un disciplinaire, conçu académiquement par l'inspecteur et les formatrices (en sus de 3 journées de formation en présentiel), lien délivré individuellement lors des recrutements, et l'autre dit « Parcours national de formation m@gistère », conçu par les équipes de la DGESCO avec l'appui de l'inspection générale, inspecteurs, formateurs, enseignants : <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2788>

A pied d'œuvre-Biennale d'arts plastiques

Trois possibilités vous sont proposées pour vous associer à la Biennale :

1. Dans le cadre du regroupement départemental officiel où vous êtes invités à vous regrouper et exposer collectivement en un lieu défini (exemple dans une médiathèque, une structure culturelle, un lycée,...).

Les professeur(e)s coordinateur(trice)s départementaux arts plastiques sont vos interlocuteur(trice)s :

18 : Nathalie FONTAINE, nathalie.desse-fontaine@ac-orleans-tours.fr

28 : Alexis BRUNEAU, alexis.bruneau@ac-orleans-tours.fr

36 : Marion DAVY, marion.davy@ac-orleans-tours.fr

37 : Emilie SAUVAGE, emilie.sauvage1@ac-orleans-tours.fr

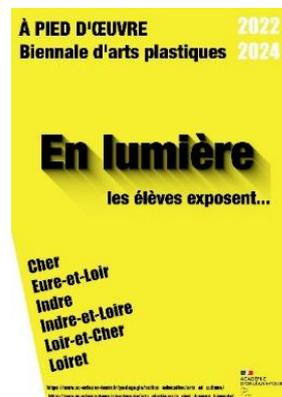
41 : Clément GALY, clement.galy@ac-orleans-tours.fr

45 : Renato ERCOLI, renato.ercoli@ac-orleans-tours.fr

2. Exposer au sein de votre établissement / secteur.

Ainsi, éloigné géographiquement, excentré parfois d'une grande ville, trop loin d'un regroupement, et ne voyant pas d'intérêt à expatrier des productions d'élèves (préférant les valoriser sur votre secteur, visant de fait plus facilement les familles et élèves concernés) vous pouvez apporter votre contribution à la biennale en créant l'évènement sur une journée (portes ouvertes ?), une semaine, un mois et, par là même, pérenniser une mini-galerie et/ou un E-LRO.

Vous pouvez aussi vous associer avec un ou des collèges de votre secteur ; regrouper les établissements où vous exercez.



Il suffit dans ce cas de transmettre à votre professeur(e) coordinateur(trice) départemental arts plastiques (voir supra), le lieu (avec éventuellement un lien internet, s'il en existe), les dates (voire celle du vernissage) et les horaires afin que cette information soit relayée sur la **programmation officielle** ; tout en faisant preuve d'anticipation (réactualisation sur le site disciplinaire académique de la programmation officielle, en début de chaque mois).

→ Adresse d'envoi à Mme Mélanie CHEVALLIER, notre webmestre : melanie.chevallier@ac-orleans-tours.fr

Lien A pied d'œuvre-Biennale d'Arts plastiques : https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/arts_plastiques/a_pied_doeuvre_biennale/2022_2024_en_lumiere/

Lien vers la **programmation officielle** : https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/arts_plastiques/a_pied_doeuvre_biennale/2022_2024_en_lumiere/#c185738

3. Partager et transmettre deux/trois photos de votre exposition (en cours ou passée) pour être référencé sur **100^{TR}-ART**, notre réseau académique et carte d'implantations des mini-galleries et d'E-LRO (Espaces et Lieux de Rencontre avec l'Œuvre d'art) présente sur notre site disciplinaire académique.

→ Adresse d'envoi à Mme Murielle LUCK : murielle.luck@ac-orleans-tours.fr



Lien **100^{TR}-ART** : https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/arts_plastiques/reseau_100tre_art/presentation_du_reseau_100tre_art/

Carte 100^{TR}-ART : https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/arts_plastiques/reseau_100tre_art/carte_des_galleries_physiques_ou_numeriques_de_lacademie/

Rendez-vous de l'histoire de Blois

Notons, parmi tant d'autres propositions, la conférence sur « **Femmes et Histoire de l'art : représentations, créations, transmissions** » par Julie VERLAINE et Charlotte FOUCHER-ZARMANIAN, le vendredi 6 octobre de 14h à 15h au lycée Philibert Dessaignes à Blois, celle de « **En forêt. A la pliure de la Vie & de la Mort** » avec Agnès CALLU et Eva JOSPIN, samedi 7 octobre de 15h45 à 16h45 au château Royal de Blois ou encore « **Les couleurs de la mort en occident : une palette arc-en-ciel** », dimanche 8 octobre de 17h à 18h à la Hall aux grains de Blois par Michel PASTOUREAU, président de cette édition !



Les rendez-vous de l'Histoire de Blois

Lien **site RDV Histoire Blois** : <https://rdv-histoire.com/>

L'ensemble de la programmation : <https://rdv-histoire.com/programme>

LES VIVANTS ET LES MORTS
BLOIS / 26^E ÉDITION - DU 04 AU 08 OCTOBRE 2023

Festival AR(t)CHIPEL

Dans le cadre des Nouvelles Renaissance(s), le **Conseil Régional du Centre-Val de Loire en partenariat inédit avec le Centre POMPIDOU** lance, dès cette année, une première édition d'un nouveau festival prônant l'art contemporain et la création contemporaine en région.

Si ce premier festival se déroulera sur la période des vacances de la Toussaint, **du 20 octobre au 5 novembre 2023**, il n'en reste pas moins qu'il est primordial qu'en qualité de professeurs d'arts plastiques vous en preniez ici connaissance, comme êtes évidemment invités à vous en faire le relais auprès de vos classes et élèves ; voir d'engager ici et là des prises de contacts pour de potentielles rencontres in festival ou en off.

Car, ce ne sont pas moins de 51 lieux qui seront ouverts au public, permettant ainsi la rencontre (parfois inédite) avec des œuvres, des projets, des artistes, des lieux (musées, centres d'art, résidences, ateliers ou maisons d'artistes,...), comme de (re)découvrir des œuvres présentes dans l'espace public de notre région, des commandes publiques et des œuvres de la collection du Centre POMPIDOU délocalisées pour l'événement.

L'art, la culture locale et contemporaine s'y exposent alors jusqu'à la part la plus vivante des pratiques artistiques confidentielles et inhérentes aux ateliers et autres maisons d'artistes.

Ce festival **AR(t)CHIPEL** vise à s'inscrire dans la durée, cherche à mailler les terres de nos six départements d'un « parcours au cœur de la création » pour apporter à notre région une nouvelle « identité ».

Quelques exemples : l'exposition « Manifestations Artistiques » à l'Arsenal de Dreux du 6 octobre au 14 janvier, les ateliers de Nicolas HERUBEL et François RIOU à Issoudun, le site orléanais de l'Oulan Bator avec notamment Thomas WATTEBLÉ, « Mille feuilles », une installation de Michel BLAZY au Château de Talcy (41),...

Vous trouverez l'ensemble de la programmation sur les flyers, en divers lieux de la région et (prochainement) via les liens infra.



Lien vers Les **Nouvelles Renaissance(s)** Centre-Val de Loire : <https://www.nouvelles-renaissances.com/inspirations/le-centre-pompidou-sinstalle-chez-nous/>

Accompagnement formatif et JADAP (journées académiques départementales arts plastiques)

Pas moins de 380 professeurs d'arts plastiques (soit l'équivalent du vivier des professeurs d'arts plastiques d'Orléans-Tours, public et privé !) est le total du nombre de participants aux journées de formations disciplinaires l'an passé. Si ce nombre sous-tend aussi que certain(e)s d'entre vous ont participé à plusieurs journées, il n'en est pas moins que votre participation aux formations proposées est très forte, mobilisante et motivante !

Ainsi, dans le prolongement des journées de « *Mutualisation de pratiques entre pairs* », les JADAP deviendront le nouveau rendez-vous offert à tous les professeurs d'arts plastiques de l'académie, qui voudront se réunir, par département, un mercredi après-midi pas an afin de rencontrer et d'échanger avec leurs homologues et l'inspecteur disciplinaire autour de projets

partagés (notamment la biennale) ou d'œuvres d'art ; une manière de maintenir notre dynamique disciplinaire. Des JADAP d'ores-et-déjà positionnées hors temps scolaire (mercredi 13h30-17h30), compte tenu des récentes annonces liées à la formation continue. Mais un créneau de formation déjà utilisé dans notre discipline, selon les années et les départements.

Les formations académiques préparatoires aux concours internes de l'agrégation et du CAPES ont débuté avant les vacances d'été. Affichant complète pour celle de l'agrégation interne, celle visant le CAPES interne reste toujours accessible en raison de la mobilité des contractuels. Rapprochez-vous des formatrices concernées ou de l'inspecteur si intéressé(e)s.

Et si les formations initiales (à destination des contractuels et néo-titulaires notamment) et préparatoires aux concours peuvent se maintenir sur le temps scolaire, pour les autres formations, je reviendrai vers vous en fonction des décisions et nouveaux éléments de cadrage qui s'imposeront à nous.

Sur le versant de la DAAC, plusieurs journées pédagogiques, déjà finalisées en septembre et en octobre (FRAC, Chambord, Musée des Beaux-Arts d'Orléans, Cercil), sont ouvertes à inscriptions et je vous renvoie à [notre site disciplinaire](#) pour y découvrir les propositions, en sus du calendrier DAAC du premier semestre.

Attention, aucun ordre de mission n'est édité pour ces journées, un ordre de service pouvant l'être par le chef d'établissement. Les inscriptions seront prises en compte par retour des fiches d'inscription à la DAAC, sous couvert du chef d'établissement et dans la limite des places disponibles.

Lien [journées pédagogiques DAAC](#): https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/arts_plastiques/parcours/daac_ressources_formations_partenaires/#c179325

Vous trouverez infra la liste de mon équipe élargie de collaboratrice(teur)s, formatrice(teur)s et chargé(e)s de mission auprès de l'inspection qui reçoit toute ma confiance et mes remerciements évident.

Alexis BRUNEAU, professeur agrégé et coordinateur d'Eure-et-Loir, viendra en renfort sur le besoin d'accompagnement et les visites d'accompagnement-conseils, en sus des RDV-PPCR que je prends pleinement en charge.

Je vous renvoie évidemment à [la circulaire de rentrée 2023](#) (<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo27/MENE2318816C>) en relevant ici deux extraits témoignant d'une attention et d'un intérêt portés à notre discipline et plus largement à l'**éducation artistique et culturelle** :

Pass culture

« L'épanouissement de nos élèves implique aussi une éducation artistique et culturelle de qualité. Sur le temps scolaire, l'accès aux arts et à la culture est un puissant vecteur de cohésion et de lutte contre les inégalités. Dans le second degré, le déploiement de la part collective du pass Culture, grâce à la mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative, a été un succès. Elle permet de financer au quotidien des actions diverses, qu'il s'agisse de sorties culturelles, d'ateliers de pratique artistique ou d'interventions de partenaires dans l'établissement. Ainsi, au 1er juillet 2023, plus de 92 % des collèges et lycées publics ont activé la part collective, et plus d'un élève sur deux, de la quatrième à la classe de terminale, en a bénéficié. C'est pourquoi, à compter de la rentrée 2023, la part collective du pass Culture sera étendue aux classes de sixième et de cinquième. [...] Les équipes sont désormais invitées à utiliser systématiquement l'outil Adage, la plateforme numérique de l'éducation nationale dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle, qui permet à la fois la recherche de partenaires et le partage de projets entre les équipes. »

[La part individuelle du passe est fixée à 25 euros par année et par élève de la sixième à la troisième].

Classes à horaires aménagés

« De la France rurale aux Quartiers 2030, lutter contre toutes les inégalités sociales et scolaires [...] L'intégralité des leviers à disposition pour susciter l'attractivité des territoires ruraux sera également mobilisée : [...] **développement des stages de réussite ; dispositifs d'excellence comme les classes à horaires aménagés, [...] renforcer la mixité sociale et scolaire à compter de la rentrée 2024 : ouverture de nouveaux dispositifs pédagogiques attractifs (sections internationales, classes bilingues, classes à horaires aménagés, etc.) »**

Vous trouverez en ce sens et infra, l'extrait d'une circulaire académique en date du 21 août 2023 adressée à vos chefs d'établissements et encourageant la mise en place de classes à horaires aménagés, dont celles d'arts plastiques (CHAAP).

Nous sommes ainsi passés d'une à six CHAAP depuis mon arrivée dans l'académie et je remercie les collègues en charge de telles classes, mesurant le travail et l'investissement supplémentaires que cela nécessite. Ce déploiement répond à mes aspirations et trouve écho dans le protocole académique désormais clairement établi et commun à toutes les CHA.

S'il m'importe donc d'enrichir chacun de nos six départements et notamment les zones rurales/éloignées, comme de servir une offre équilibrée sur notre vaste territoire, je vous encourage évidemment à la conception et l'écriture de projets de CHAAP tout en vous rapprochant de votre inspecteur afin d'analyser et raisonner ensemble (en amont) la faisabilité, en veillant aux différents contextes.

La CHAAP, donne de l'identité et « une signature, une coloration à des établissements et des parcours » : une visée formulée par monsieur le Recteur qui nous invite plus largement à l'innovation !

Lien [CHAAP Orléans-Tours](#) : https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/arts_plastiques/parcours/classes_chaap/

Pacte

Vous trouverez ici le lien vers le texte de référence et le détail de mise en oeuvre : <https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo30/MENH2320037N>

Flyers : <file:///C:/Users/amurschel/Downloads/flyer-revalorisation-rentre-e-2023---pour-tous-les-enseignants-157308.pdf>

Contribuer à la consolidation des fondamentaux en arts plastiques

Lors des formations disciplinaires, des visites d'accompagnement et des RDV-PPCR, la question de la maîtrise orale et écrite et de la contribution disciplinaire à ces fondamentaux est toujours abordée. Elle doit l'être tout autant dans votre projet d'enseignement envers les élèves.

Elle est aussi observée, travaillée, qu'évaluer (compétences), voire même très explicite dans la grille d'évaluation PPCR : « Utiliser un langage clair et adapté et intégrer dans son activité la maîtrise de la langue écrite et orale par les élèves ».

Si la contribution à la maîtrise orale est inhérente à notre enseignement, par une pratique de l'oral et des temps de verbalisation courant et orchestrées, cette même contribution envers l'investissement des savoirs dits fondamentaux est possible et attendue à l'écrit. Le cahier d'élève, le carnet de travail, etc. sont en ce sens des points d'appui. Ces supports et traces écrites permettent l'inscription et le retour au savoir et aux connaissances.

Une attention en ce sens y sera portée lors de mes visites, tout en n'omettant pas que la pratique (doit) rester centrale, et - au cœur - de notre enseignement.

Un enseignement des arts plastiques au passage tout aussi fondamental... ou plus encore, « essentiel » comme il me plaît à le brandir (*) pour « émanciper et élever », conformément aux propos de notre nouveau Ministre de l'Éducation Nationale formulés lors de la conférence de presse du 28 août 2023.

(*) En lien à la période de privation liée à la crise sanitaire qui montrait *in fine* combien la restriction de ce qui n'était pas essentiel, comme l'accès à l'art et la culture, réduisait l'humain à vivre dans un bien drôle et triste monde...

Des élèves dont vous avez l'honorable mission d'accompagner, de former, de cultiver et d'éclairer sensiblement et artistiquement vers un monde auquel ils auront à mettre à l'œuvre leur esprit critique des plus élevés. Ainsi l'enseignement des arts plastiques sert de terrain et de tremplin à leur émancipation.

Continuum de formation artistique

Par effet de la réforme du lycée, l'enseignement de spécialité ARTS-*Arts plastiques* (comme l'option arts plastiques en seconde, selon les lycées) connaît et confirme ici un essor d'attractivité, et donc d'effectifs (doublé depuis la réforme) non négligeable qui porte notre discipline en tête des enseignements artistiques de lycée : 3,3% (part d'élèves ayant choisi la spécialité arts plastiques en première de 2019 à 2021, contre 1,7%, 0,7%, 0,5%, 0,1% pour les autres domaines artistiques).

En **enseignement optionnel** : 761 élèves ont suivi l'option en seconde (gain de 24 élèves de 2021 à 2023), 340 élèves en première (gain de 47 élèves), 263 en terminal (gain de 19 élèves).

En **enseignement de spécialité** : sur les 17 lycées qui proposent la spécialité (11 publics et 6 privés), 506 élèves ont suivi la spécialité en première (gain de 80 élèves de 2021 à 2023 avec 3 classes supplémentaires ouvertes en première) ; on comptait 336 élèves en terminal (avec un maintien des effectifs entre la première et la terminale...) : un effectif donc bien au-delà des 153 terminales en 2017 !

Sur 2022-2023, l'option totalise 1364 élèves, la spécialité ARTS-*Arts plastiques* 842 élèves et ce sont donc 2206 élèves qui ont bénéficié sur notre territoire d'un enseignement d'arts plastiques au lycée, tous niveaux confondus.

Il en est de même pour la formation post-bac d'un an de notre CPES-CAAP (Classe préparatoire aux études supérieures – Classe d'approfondissement en arts plastiques) du lycée Alain FOURNIER de Bourges qui recueille toujours autant d'étudiants, mais que je vous demande vraiment de valoriser davantage auprès de vos élèves, notamment en 3ème comme en lycée, afin que tous les élèves de notre territoire connaissent assurément cette offre de formation académique. Un focus lors d'une séquence ou une sensibilisation lors d'un temps dédié à l'orientation, peuvent aisément se mener.

Une formation et un lieu d'apprentissages qui savent d'autant plus pertinemment valoriser les pratiques (celles d'artistes et des étudiants) au travers d'expositions régulières à *La Transversale* : leur E-LRO sert même de support de formation dans notre académie !



Lien **CPES-CAAP de Bourges** : <https://lycee-alain-fournier.fr/formations/enseignement-superieur-cpes-arts>

Via le site disciplinaire académique : https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/arts_plastiques/continuum_de_la_scolarite/orientation_post_bac/#c186118

Lien vers **La Transversale** : <https://lycee-alain-fournier.fr/formations/la-transversale>

Mes remerciements aux enseignants de lycées, comme ceux évidemment de collèges. Tous vous concourez à cette assise disciplinaire, en étant toujours inscrits dans une posture et dynamique aussi positives qu'adaptables, faisant cause commune parfois face aux contraintes ou aux changements (pour la session 2024 : rétablissement des épreuves de spécialité en juin).

Œuvres, thèmes, questions de référence, 2023-2024 : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo37/MENE2228266N.htm>

Documents synoptiques :

1 : https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/fileadmin/user_upload/artsP/Continuum_de_la_scolarite/Lyce/Baccalaur%C3%A9at_2023/Questions_th%C3%A8mes_oeuvres_de_ref_resserrement_2023-2024.pdf

2 : https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/fileadmin/user_upload/artsP/Continuum_de_la_scolarite/Lyce/Baccalaur%C3%A9at_2023/Resserrement_programmes_visuel-extraction.pdf

3 : https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/fileadmin/user_upload/artsP/Continuum_de_la_scolarite/Lyce/Baccalaur%C3%A9at_2023/Tableau_synoptique_programme_limitatif_2023-24.pdf

Précieuses ressources élaborées par l'académie Nancy-Metz :

<https://sites.ac-nancy-metz.fr/arts-plastiques/oeuvres-themes-questions-de-reference-pour-le-baccalaureat/>

Il m'est ainsi toujours très agréable d'avancer avec vous, dans une même direction, un même intérêt, voir soutenir nos enjeux disciplinaires, avec le souci d'avancer toujours en pleine concertation et transparence avec vous toutes et tous ; du moins est-ce ainsi qu'il m'importe de conduire le pilotage disciplinaire.

Histoire des arts

Outre la multiplication de mes missions : vice-présidence de concours (agrégation interne), contrôles de l'instruction en famille, évaluations externes d'établissements, suivi et pilotage des examens, référent REP+, de bassin, de lycées, etc., je vous informe prendre désormais en charge le suivi de l'enseignement d'Histoire des arts, en co-pilotage avec Monsieur Vincent BÉCOGNÉE mon homologue IA-IPR d'histoire-géographie, dans la logique-même voulue de cet enseignement inter/pluridisciplinaire. J'espère insuffler donc ce même état d'esprit dans ce co-pilotage disciplinaire.

A ce titre, je vous invite à préparer et vous présenter à la [certification complémentaire](#) Les arts, notamment celles d'Histoire de l'Art, de Cinéma et audiovisuel. Inscriptions (et téléversement du dossier) sur l'application *Cyclades*, du mercredi 20 septembre 2023 (midi) au mercredi 18 octobre 2023 (midi). Epreuve orale entre le 9 et le 19 janvier 2024, sur Orléans.

La rentrée 2023 est également, comme l'a souhaité la Première ministre, celle d'une priorité absolue donnée à la lutte implacable contre le harcèlement sous toutes ses formes.

« Permettre à chaque élève de s'épanouir et d'avoir toute sa place à l'école. [...] L'épanouissement de nos élèves suppose qu'ils puissent construire une relation aux autres et à eux-mêmes respectueuse et positive. [...] L'École est et doit être un espace protecteur qui permette à chaque élève de devenir un citoyen libre, éclairé, doté des mêmes droits et devoirs et conscient de faire partie d'une même société »... en pleine connaissance d'une culture environnante, voire différente, qui puisse le porter, le transcender et le rapprocher d'autrui pour vivre ensemble dans une société apaisée, si j'ose ajouter.

Je connais votre sensibilité accrue sur ce sujet, votre attention portée dans la conduite de vos projets à veiller continuellement sur la place épanouie et émancipée de chacun de vos élèves et ai à l'esprit nombreux de vos projets et actions que vous menez régulièrement autour notamment de la sensibilisation aux images et à l'éducation aux médias et à l'information, dont les dérives proprement liées aux réseaux sociaux.

Je vous encourage à mener des séquences questionnant ces nouveaux langages et supports de communication qu'utilisent d'ailleurs de nombreux artistes contemporains, à dessein d'exposition et de monstration notamment.

La toile numérique posant ainsi son voile parfois sur la toile picturale, je remercie, par ce biais numérique, les enseignant(e)s ayant répondu à l'appel à projet (continu) de la **Drane** visant à produire scénarios et ressources pédagogiques (mis en ligne prochainement / avec IMP alloués) et encourage celles et ceux qui travaillent autour de démarches numériques à le faire vraiment savoir !

Car notre enseignement, compte tenu de nos programmes d'enseignement - au collège comme au lycée -, s'inscrit naturellement dans ce sillage de pratiques et de réflexions numériques.

C'est ainsi que nous avons apporté notre contribution au séminaire **Terre Numérique Educatif**, sur Vierzon (voir à 00.50s : https://www.youtube.com/watch?v=PdUjMnWXQ5c&list=PL7qedLkivNFqvO356idh5bu5pml-H6_T&index=3), ou que deux professeurs d'arts plastiques participent à un groupe de travail-réflexion interdisciplinaire autour de l'intelligence artificielle.

Je remercie également l'ensemble du groupe **TraAM Arts plastiques** qui est relancé cette année, sous le pilotage de notre IAN, Nathalie HENQUEL. Ainsi pouvons-nous nous honorer d'apporter notre contribution future au national.

Sur un plan hors disciplinaire, deux postes de chargés de mission à temps plein à la Drane sont vacants. Voir fiches de poste de chargé de mission "gestion de projets numériques" : <https://choisirleservicepublic.gouv.fr/offre-emploi/chargee-de-mission-gestion-de-projets-numeriques--drane-orleans-tours-reference-2023-1322243/>

Et un poste d'ingénierie de formation à la Drane : <https://choisirleservicepublic.gouv.fr/offre-emploi/chargee-de-mission-ingenierie-de-formation--drane-orleans-tours-reference-2023-1322247/>

Pix + Edu : dès cette rentrée (courriel adressé par la DNE dès la mi-septembre, avec code d'accès et lien sur la plateforme pix.fr), tous les professeurs et personnels d'éducation volontaires sont invités à effectuer le parcours d'auto-positionnement (temps estimé : 2hrs). Il offre la possibilité de découvrir le dispositif, de se situer dans la maîtrise des compétences numériques pour l'éducation et d'accéder à des ressources de formation en ligne.

En accord avec Véronique GILLET-CHEVAIS, professeure d'arts plastiques sur un collège et un lycée de Châteauroux, qui présentait et parlait de notre discipline avec fougue et une si belle, vraie et très grande sensibilité lors d'un *TEDx* (série de Talk, courtes conférences postées) en juin dernier, je vous partage ce doux moment en vous encourageant fortement à visionner cette capsule vidéo (<https://www.youtube.com/watch?v=UwjMftxEDdo>) et y puisiez cette belle énergie, afin d'engager cette nouvelle année scolaire d'une manière aussi solaire et vivifiante !

Puisse cette nouvelle année toujours vous nourrir professionnellement, personnellement, artistiquement et humaine, afin que toutes et tous trouviez toujours votre métier et votre mission aussi riches, nobles et passionnants à l'instar de votre collègue.

Pour conclure, permettez-moi l'emprunt de la même conclusion de monsieur le Recteur lors de sa réunion de rentrée : « Je vous souhaite beaucoup de plaisir ». Terme de « plaisir » dont vous connaissez mon attachement.

Belle année scolaire et belle suite à vous toutes et tous !
Très attentivement,



Classes à horaires aménagés

extrait circulaire académique en date du 21 août 2023

« Objet : Classes à horaires aménagés (CHA). Calendrier de travail dans le cadre de la préparation de la rentrée 2024 Principe

Des classes à horaires aménagés peuvent être implantées dans les collèges pour permettre aux élèves de recevoir, dans le cadre des horaires et programmes scolaires, un enseignement artistique renforcé. Les domaines artistiques visés sont la musique, la danse, le théâtre et les arts plastiques.

Des expérimentations sont envisageables dans les domaines Arts du cirque, cinéma audiovisuel, écriture créative après consultation des corps d'inspection. Les classes à horaires aménagés Arts et Métiers du spectacle (CHAAMS) permettent de concilier les pratiques artistiques en arts du cirque, danse et théâtre et la découverte des métiers. Elles proposent une formation pluridisciplinaire et multi-partenariale adaptée à des politiques d'ouverture culturelle spécifiques en établissement.

L'ouverture des CHA s'effectue dans le cadre de la carte scolaire et s'inscrit à l'intérieur des schémas départementaux pour les enseignements artistiques mis en place avec les collectivités territoriales. Les dispositifs qui s'inscrivent dans des projets permettant de favoriser ou d'améliorer la mixité sociale sont prioritaires.

La mise en place des CHA est décidée par le recteur sur proposition de l'établissement concerné. La décision du recteur intervient après concertation avec :

- le directeur régional des affaires culturelles ;
- les collectivités territoriales.

L'organisation et le fonctionnement de ces classes sont régis par une convention tripartite signée entre la ou les collectivités territoriales concernées, l'institution ou l'association concernée et le chef d'établissement, après avis du conseil d'administration du collège.

Procédure d'ouverture d'une CHA

Pour tout projet d'ouverture d'une CHA, le chef d'établissement doit, tout d'abord, se rapprocher de l'IA-IPR disciplinaire pour faire connaître son intention.

Un accord de principe pourra être donné permettant la constitution du dossier que vous trouverez en pièce jointe qui sera soumis pour décision au recteur.

*Une fois le dossier constitué, le chef d'établissement le transmet à la DAM du rectorat (dam.sections@ac-orleans-tours.fr / [02.38.79.38.54](tel:02.38.79.38.54)-[02.38.79.38.57](tel:02.38.79.38.57)) et en copie à l'IPR **au plus tard le 31 octobre**, après avoir recueilli les avis des acteurs suivants :*

- collectivité de tutelle du conservatoire (pour les domaines musique, danse et théâtre)
- Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)
- Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC)
- L'IA-DASEN »

Equipe en appui de l'inspection

Bien évidemment, toute ma gratitude à cette équipe élargie, dont la collaboration continue est aussi agréable qu'efficace.

MISSION - FORMATION	Suivi du dossier	Enseignant(e) formateur(trice)s	Contact mail
Chargé(e)s de missions auprès de l'inspecteur et d'inspections auprès des enseignants	Référents Inspections : appui sur visites d'accompagnement-conseils (dont les stagiaires, non-titulaires)	Sophie FREY	Sophie-Anne-Gwe.Frey@ac-orleans-tours.fr
		Alexis BRUNEAU	Alexis.bruneau@ac-orleans-tours.fr
	Référente F0@RT et 100^{re}-ART : suivi des formations disciplinaires en lien avec l'EAFC, des parcours M@gistère et de la cartographie « 100 ^{re} -ART »	Murielle LUCK	Murielle.Luck@ac-orleans-tours.fr
	Référente Aide et Remédiation : suivi des professeurs à besoins particuliers	Sophie RASPAIL	Sophie.Raspail@ac-orleans-tours.fr
Numérique	IAN-Interlocutrice Académique Numérique pour les arts plastiques, pilote TraAM Arts plastiques	Nathalie HENQUEL	Nathalie.Henquel@ac-orleans-tours.fr
	Webmestre Site disciplinaire académique	Mélanie CHEVALLIER	Melanie.Chevallier@ac-orleans-tours.fr
	Formatrice(eur)s et relais numérique-Arts plastiques	Clément GALY	Clement.Galy@ac-orleans-tours.fr
Formations statutaires	Professeurs stagiaires	Marie-Juliette REBILLAUD	Marie-juliette.rebillaud@univ-orleans.fr
		Océane LE FLAEC	Océane.lesgourgues@ac-orleans-tours.fr
		Amélie LACLOTTE	Amelie.laclotte@ac-orleans-tours.fr
		Sophie RASPAIL	sophie.raspail@ac-orleans-tours.fr
Claire REGNAULT		Claire.bourgougnon@ac-orleans-tours.fr	
Murielle LUCK		Murielle.Luck@ac-orleans-tours.fr	
	Nathalie HENQUEL	Nathalie.Henquel@ac-orleans-tours.fr	
	Professeurs Néo-titulaires Professeurs Contractuels	Sophie RASPAIL	sophie.raspail@ac-orleans-tours.fr
		Claire REGNAULT	Claire.bourgougnon@ac-orleans-tours.fr
		Tristan REGNAULT	Tristan.regnault@ac-orleans-tours.fr
Préparations aux concours	Agrégation Interne	Adeline MALFON	Adeline.malfon@ac-orleans-tours.fr
		Christine SCHEELE	Christine.scheele@ac-orleans-tours.fr
		Cyril DEGERT	Cyril.degert@ac-orleans-tours.fr
	CAPES Interne	Sophie FREY	Sophie-Anne-Gwe.Frey@ac-orleans-tours.fr
		Murielle LUCK	Murielle.Luck@ac-orleans-tours.fr
<small>(Recrutement DAAC)</small> Coordinateurs départementaux arts plastiques 2nd degré - JADAP - <small>(Journée académique départementale arts plastiques)</small>	Cher	Nathalie FONTAINE	nathalie.desse-fontaine@ac-orleans-tours.fr
	Eure-et-Loir	Alexis BRUNEAU	Alexis.bruneau@ac-orleans-tours.fr
	Indre	Marion DAVY	marion.davy@ac-orleans-tours.fr
	Indre-et-Loire	Emilie SAUVAGE	emilie1.sauvage@ac-orleans-tours.fr
	Loire et Cher	Clément GALY	Clement.galy@ac-orleans-tours.fr
	Loiret	Renato ERCOLI	renato.ercoli@ac-orleans-tours.fr
Formateurs partenariat culturel	Formateurs sur le parcours de formation « Compétence exposer »	Emmanuel YGOUF	Emmanuel.Ygouf@ac-orleans-tours.fr
		Delphine LEVISTE	Delphine.leviste@ac-orleans-tours.fr
Enseignement privé	Auprès des professeurs relevant de l'enseignement privé	Véronique GILLET	Veronique.Gillet@ac-orleans-tours.fr
		Yohan GUILLEMINOT	Yoann.Guilleminot@ac-orleans-tours.fr
		Barbara NAZARENKO-BEURET	barbara.nazarenko1@ac-orleans-tours.fr
		Daniel PRAT	Daniel.prat@ac-orleans-tours.fr

IA-IPR alain.murschel@ac-orleans-tours.fr